



LE PRÉSIDENT NATIONAL

DECISION N°020/ENVOL-RDC/PN/12/2019 DU 21/12/ 2019 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COORDINATION PROVINCIALE DE KINSHASA

LE PRESIDENT NATIONAL D'ENVOL,

Vu la Constitution du 18 février 2006, spécialement ces articles 6, 7 et 8 ;

Vu la loi n°04/002 du 15 mars 2004 portant Organisation et Fonctionnement des partis politiques;

Vu l'arrêté du Vice-Premier ministre, ministre de l'intérieur et sécurité n°072/2011 du 09 juin 2011 portant enregistrement de l'Envol de la Rd. Congo, en sigle « ENVOL » ;

Vu les Statuts de l'ENVOL spécialement ses articles 49, 52, 53, 81 et 84 ;

Considérant les recommandations du Bureau Politique tenu à Kinshasa sous forme de convention élargi aux coordinations et fédérations du 11 au 13 juillet 2019 ;

Vu la nécessité de la restructuration en vue de relancer les activités du parti et son animation sur le territoire national ;

Vu les résultats électoraux issus des élections de décembre 2018 ;

Vu la délibération de la réunion du Comité National du 04 Novembre 2019 ;

DECIDE :

Article 1 :

Sont nommés membres de la Coordination provinciale de KINSHASA, les personnes dont les noms sont en regard de leurs fonctions :

- | | |
|--|--|
| 1. Monsieur Jérémie KILUBU MATONDO | Coordonnateur |
| 2. Monsieur Yannick MBADIKIESE | Coordonnateur Adjoint en charge des questions juridiques |
| 3. Monsieur Alain KENGA BONGENGE | Coordonnateur Adjoint en charge de l'Implantation et gestion des fédérations |
| 4. Monsieur Axel OKUNDOLA DIUMANSUMBU | Coordonnateur Adjoint en charge de l'Administration et de la formation |
| 5. Monsieur Bob ELESA MATALIKAYI | Coordonnateur Adjoint en charge de la mobilisation et animation politique |
| 6. Monsieur Len's OMELONGA NDJOVU | Secrétaire exécutif provincial en charge de la communication, visibilité et porte-parole |

7. Monsieur Désiré TSHIMBEKOY

Secrétaire exécutif provincial en charge
des finances et administration

8. Monsieur Mohamed SHANGULA

Secrétaire exécutif provincial en charge de la
permanence, coordination de l'école de métier et
délégué aux structures connexes

9. Monsieur Didier MBASHI KANENE

Secrétaire exécutif provincial en charge de
l'inspection

10. Monsieur Justin MBELEBUA PEMBE

Secrétaire exécutif provincial en charge de
l'orientation de nouveaux adhérents et formations

11. Monsieur Raphael MUILEWU MUILEWU

Secrétaire exécutif provincial en charge de la
logistique, sécurité et organisation

12. Madame Gémima LUKENYI

Secrétaire exécutif provincial en charge de protocole

13. Monsieur Jigal HYOMBO DIKOKE

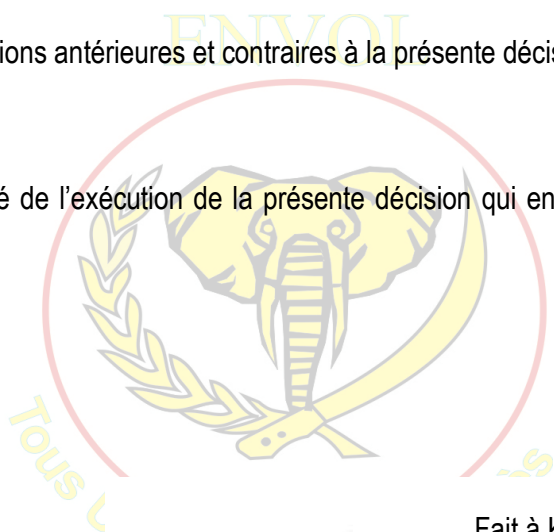
Secrétaire exécutif provincial en charge de la
sécurité et programme

Article 2 :

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures et contraires à la présente décision.

Article 3 :

Le Secrétaire Général est chargé de l'exécution de la présente décision qui entre en vigueur à la date de sa signature



Fait à Kinshasa, le 21 décembre 2019

Delly SESANGA HIPUNGU DJA KASENG